lières sous le nom de *cailloux du Médoc*. Les palus, comme leur nom l'indique, sont des terrains de sédiment formés par les débordements successifs des grands cours d'eau qui arrosent le département. Les coteaux, dont la hauteur ne dépasse guère 100 mètres, sont essentiellement calcaires ; ce sont les restes de l'ancienne formation tertiaire, qui partout ailleurs a disparu sous l'action des eaux. Enfin les plateaux, ou hautes plaines, qui occupent surtout la région connue sous le nom d'*entre-deux-mers*, entre la Garonne et la Dordogne, appartiennent à la formation argilo-siliceuse et portent le nom de *boulbène*.

Les eaux du département s'écoulent dans l'Océan. Les principaux cours d'eau qui l'arrosent, sont : la Gironde, la Dordogne, la Garonne, l'Isle, la Dionne, le Dropt, le Ciron, la Leyre, la Beune, la Mièleuze, le Guamort, la Lidoire, la Saye, le Moron, etc. Parmi les canaux qui le traversent, nous signalerons : le canal latéral à la Garonne, le canal de l'Isle, de nombreux canaux de desséchement dans le Marais, l'arrond. de Lesparre et les Landes, etc.

Quoique voisin de la mer, le département de la Gironde ne jouit pas cependant d'un climat marin. Les variations de température y sont assez fréquentes. L'hiver est plutôt humide que froid ; le printemps est souvent marqué par des gelées tardives extrêmement funestes. En été, les fortes chaleurs, les longues sécheresses, les orages, ne sont pas rares. L'automne est la plus belle saison de l'année. De tous les vents, le plus dangereux, surtout au printemps, est le *vent salé*, qui souffle de l'O. et du N.-O.

Les productions de ce département, l'un des plus riches de la France, sont nombreuses et variées ; la principale est sans contredit celle de la vigne, qui occupe environ 104,000 hectares et produit, année moyenne, 2,160,000 d'hectolitres de vin et plus de 20,000 hectolitres d'eau-de-vie. Les landes sont la seule partie du département où la vigne ne soit pas cultivée. Dans le reste du département de la Gironde : des marais salants, exploités pour la plupart ; deux mines de fer ; plusieurs fonderies ; des chantiers importants de construction de navires ; des fabriques de mousselines, d'indiennes, de tapis, de moquettes, de couvertures de laine, de produits chimiques, de porcelaine ; des manufactures de tabac ; des raffineries de sucre, des huileries, des papeteries, des carrosseries, des selleries, des chapelleries, des tanneries, des teintureries, des verreries, des minoteries, des ateliers de corderie ; des fabriques d'instruments agricoles, de cartonnages, d'écrous et de boulons ; des distilleries d'eau-de-vie ; des fabriques de sulfate de cuivre, etc. Les ports de Bordeaux, de Libourne, de Bourg, de Blaye, de Verdon et de la Teste entretiennent des relations commerciales avec le monde entier.

La Gironde possède 1 lycée, 2 collèges communaux, 33 institutions secondaires libres, 1,204 écoles primaires, 87 salles d'asile.

GIRONDE, village et comm. de France (Gironde), cant., arrond. et à 4 kilom. de La Réole, sur la rive droite de la Garonne ; 1,190 hab. Ruines du vieux château des Quatre-fils-Aymon.

GIRONDIN s. m. (ji-ron-dain — rad. *Gironde*). Hist. Député du parti de la Gironde : *Si les* GIRONDINS *sont les femmelines de la Révolution, Robespierre et ses hommes en sont les castrats.* (Proudh.)

— Adjectiv. Qui appartient au parti de la Gironde : *Grangeneuve était* GIRONDIN, *homme d'idées courtes, mais inflexible.* (Lamart.)

— Encycl. Les *girondins*, un des grands partis politiques de la Révolution, étaient ainsi nommés de ce que ses principaux chefs étaient députés du département de la Gironde.

C'est au début de l'Assemblée législative que la brillante pléiade commença à se constituer comme parti. Déjà, d'ailleurs, quelques-uns de ses membres, Brissot, Pétion et Buzot, avaient une certaine notoriété, le premier comme écrivain et journaliste, les deux autres comme membres de l'Assemblée constituante. D'autres, comme Vergniaud, Guadet et Gensonné, avaient une véritable célébrité locale et brillaient au barreau de Bordeaux. Dès le début de la Révolution, ils furent revêtus de diverses fonctions municipales et judiciaires dans cette ville, puis nommés députés à l'Assemblée législative, avec Grangeneuve, Ducos, Lafon-Ladebat, Servière, Lacombe et quelques autres. En même temps arrivaient également à l'Assemblée Isnard, Brissot, Condorcet, Fauchet, Mailhe, Larivière, etc. Parmi les autres personnages qui se rattachèrent à ce groupe, citons tout de suite les époux Roland, fixés récemment à Paris, Barbaroux, délégué des patriotes marseillais, Gorsas et Carra, journalistes, Louvet, l'auteur de *Faublas*, Valazé, Kervélégan, Kersaint, Boyer-Fonfrède, Lasource, Salle, Lanjuinais, Lauthenas, etc., qui entrèrent l'année suivante à la Convention nationale. Rapprochés par la conformité des principes, tous ces hommes formèrent le groupe qu'on pourrait nommer des révolutionnaires modérés. Il ne faudrait pas cependant imaginer une véritable secte et des principes arrêtés d'une manière fixe et rigide. Des écrivains systématiques ont essayé des classifications arbitraires, auxquelles répugne toute histoire, et plus encore celle-là, où la spontanéité individuelle joue un si grand rôle. Ils ont fait de la Montagne l'école de Rousseau et du sentiment ; de la Gironde, l'école de Voltaire et de la sensation, etc. En réalité, les hommes de ce temps étaient tous pénétrés plus ou moins confusément des doctrines générales du XVIIIe siècle, et il est bien facile de discerner quel élément prédominait en eux. Si Robespierre était disciple de Rousseau, Camille Desmoulins se rattachait plutôt à Voltaire et Danton à Diderot. Beaucoup d'autres montagnards ont également la tournure d'idée de l'école voltairienne.

D'un autre côté, dans la Gironde, que de disciples de Rousseau Buzot, les Roland et tant d'autres ne jurent que par lui ; mais laissons ces puérilités, dont se sont amusés des esprits d'ailleurs éminemment distingués, mais qui ne supporteraient plus aujourd'hui la critique. Ce qu'on peut admettre, c'est que les *girondins* personnifiaient plus spécialement la classe moyenne lettrée, amie d'une liberté tempérée, et qu'elle était animée d'un esprit provincial très-prononcé. Autour d'eux se groupèrent un certain nombre d'hommes ayant les mêmes tendances, qui souvent formèrent un faisceau de volontés ou un ensemble d'action, et souvent aussi se divisèrent au gré de leurs opinions et de leurs sentiments. Tous ces éléments, dont l'alliance fut mobile comme les événements, formaient, sans doute, un parti, mais sans grande discipline et sans étroite cohésion.

La période de l'Assemblée législative fut l'époque brillante des *girondins*. Ce furent eux qui jouèrent alors le rôle le plus important sur la scène politique, et qui portèrent les plus terribles coups à la monarchie. Il n'est pas inutile de rappeler que ce furent eux aussi qui prirent l'initiative des mesures sévères contre les émigrés et les prêtres réfractaires, mesures justifiées par les circonstances, les périls publics, les complots dont on était enveloppé, mais enfin qu'il ne faudrait pas, comme on le fait trop habituellement, laisser entièrement à la charge de la Montagne, qui n'existait pas encore à l'état de parti constitué.

Leurs orateurs les plus brillants et les plus influents sur l'Assemblée étaient alors Vergniaud, Guadet, Gensonné et Isnard. Brissot, sans être précisément un orateur remarquable, entraînait parfois d'importantes résolutions. On sait que ce fut lui en partie qui fit déclarer la guerre à l'Autriche. Son journal, le *Patriote français*, lui donnait aussi beaucoup d'influence. Le parti s'appuyait, en outre, sur d'autres feuilles fort répandues, le journal de Gorsas, la *Chronique de Paris*, etc., et pouvait agir sur la capitale par Pétion, nommé maire de Paris en novembre 1791, et qui était alors dans tout l'éclat de sa popularité.

En mars 1792, les *girondins* arrivèrent au pouvoir, c'est-à-dire qu'ils placèrent quelques-uns des leurs au ministère, en compagnie de Dumouriez : Duranton à la justice, Clavière aux finances, Servan à la guerre, et, à l'intérieur, Roland, dont la femme, la célèbre Mme Roland, passait pour l'âme du parti, et avait, en effet, une grande influence sur ses amis, qui se réunissaient souvent dans son salon pour y débattre les grandes questions à l'ordre du jour. Peut-être, d'ailleurs, a-t-on légèrement exagéré l'importance de son rôle ; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question spéciale. (*V.* ROLAND.) Ce qu'il y a d'exact, c'est qu'elle a souvent rédigé les pièces adressées par Roland au roi, à l'Assemblée nationale et aux administrations.

Nous n'avons pas à suivre ici les événements historiques, la dissolution du ministère *girondin*, la journée du 20 juin, la suspension de Pétion, les orages de l'Assemblée, enfin la révolution du 10 août, qui consomma la ruine de la monarchie. Nous rappellerons seulement qu'à cette époque de graves dissentiments s'étaient produits entre les *girondins* et les révolutionnaires plus ardents qui allaient composer la Montagne. Robespierre et Brissot avaient soutenu l'un contre l'autre, dans la presse et aux Jacobins, des luttes acharnées sur la question de la guerre. Le dernier avait eu constamment raison, avec Camille Desmoulins, qui lui avait lancé son fameux *Brissot démasqué*. Enfin des attaques mutuelles, des récriminations, des débats passionnés n'annonçaient que trop la terrible lutte qui bientôt allait déchirer la République.

Peu de temps avant le 10 août, les *girondins* avaient répondu à quelques avances de la cour par un mémoire où ils exposaient leurs vues sur la situation. Sans aucun doute, ils voulaient conquérir le ministère et rendre la négociation n'aboutit pas, quoique Guadet eût eu une entrevue secrète, au château, avec le roi et la reine. Nous trouvons ce fait attesté d'une manière positive dans l'ouvrage de son neveu, les *Girondins*.

Au lendemain du 10 août, l'Assemblée composa un ministère où quelques-uns des girondins, Clavière, Servan, Danton, Monge et Lebrun. Bientôt les massacres de septembre ensanglantèrent Paris, et il est incontestable que les girondins, par leur haine de Pétion, que Roland et les autres ne firent rien pour empêcher ces terribles représailles populaires. Qu'ils eussent été impuissants, cela est probable ; mais cela même eût dû les rendre moins ardents et plus réservés dans leurs accusations ultérieures.

Réélus à peu près tous à la Convention nationale, il se trouvèrent en face de leurs adversaires, et presque aussitôt entamèrent ce duel implacable qui fut si funeste à la République et qui finit par leur être fatal. A l'article CONVENTION NATIONALE, nous avons esquissé les principales péripéties de ce combat tragique ; nous n'avons donc pas à y revenir. Nous rappellerons seulement que les *girondins*, emportés par la passion, humiliés peut-être de se voir débordés par les événements et les idées, effacés par des orateurs moindres par des hommes plus énergiques et plus populaires, éclatèrent en attaques violentes et inconsidérées, jetèrent leurs dernières cartouches, contre les anarchistes, les factieux, les désorganisateurs, contre la Montagne, Paris et sa formidable Commune, Marat, Danton, Robespierre, rendirent, en un mot, les déclamations des feuillants, et ressassèrent chaque jour les accusations de complot, de projets de dictature, etc. Leurs ennemis, sans doute, ne les ménageaient pas ; mais il est incontestable que, dans ces funestes et meurtriers débats, ils prirent imprudemment l'initiative de toutes ces agressions, et que les premiers ils en appelèrent à la proscription. Ce furent eux notamment qui firent envoyer Marat devant le tribunal révolutionnaire. (*V.*, pour tous ces détails, l'article CONVENTION NATIONALE.)

Dans le procès du roi, ils tentèrent visiblement de sauver la vie du malheureux monarque, demandèrent qu'on pût en appeler au peuple du jugement, puis, après la condamnation, réclamèrent le sursis. Cependant beaucoup d'entre eux votèrent la mort.

A l'article indiqué ci-dessus, nous avons également raconté comment leurs attaques continuelles, leur insistance à rappeler les massacres de septembre, leurs malédictions contre la capitale et leur projet d'entourer l'Assemblée d'une garde départementale avaient aiguisé contre eux la population parisienne, qui demanda à plusieurs reprises leur suspension, et enfin se souleva dans les journées des 31 mai-2 juin 1793, pour l'imposer à la Convention.

Sous la pression du peuple, la Convention décréta que les députés suivants seraient mis en arrestation chez eux : Gensonné, Guadet, Brissot, Gorsas, Pétion, Vergniaud, Salle, Barbaroux, Chambon, Buzot, Biroteau, Lidon, Lasource, Lanjuinais, Grangeneuve, Lehardy, Lesage, Louvet, Dufriche-Valazé, Kervélégan, Gordien, Rabaut-Saint-Etienne, Boileau, Bertrand-Lahosdinière, Vigée, Molevault, Larivière, Gomaire Bergoing, Clavière, Lebrun.

Legendre fit rayer Boyer-Fonfrède et Saint-Martin ; Marat fit également rayer Dussaulx, Ducos et Lanthenas.

Isnard et Fauchet furent seulement consignés dans Paris.

Ce coup d'État populaire suscita des mouvements insurrectionnels à Bordeaux, à Marseille, à Lyon et dans plusieurs départements ; de nombreux envois de députés girondins départementales, dévouées aux *girondins*, se déclarèrent en état de résistance contre Paris et la Convention.

Cependant les députés étaient simplement gardés chez eux et pouvaient circuler accompagnés d'un gendarme. Tout espoir d'accommodement futur n'était donc pas perdu. Mais la plupart trompèrent la surveillance peu rigoureuse dont ils étaient l'objet et s'évadèrent. On a dans l'histoire assez d'exemples qui montrent combien, dans tous les temps, les *modérés* sont implacables dans leur victoire. Cette cette circonstance, c'est au nom de l'ordre et des lois qu'on eût proscrit les *anarchistes*.

Nous connaissons trop bien comment les choses se passent en pareille occasion. Quant au sort réservé à Paris, qui ne devait avoir suivant eux, qu'un 83e d'influence, on s'en fera une idée, non-seulement par la fameuse imprécation d'Isnard, mais encore par le passage suivant des *Mémoires* de Buzot : « Je le dis avec vérité, la France ne peut espérer ni liberté ni bonheur que dans la destruction entière et irrévocable de cette capitale. » (*V.* l'édition intégrale de M. Dauban, in-8o, Plon, 1866.)

Ce sont là, dira-t-on, des paroles de colère ; sans doute, mais elles donnent la mesure du tempérament de ces modérés. On pourrait multiplier les exemples. Cette haine de Paris, qui reparaît à diverses époques et qu's'appuie parfois de vains prétextes, n'est pas autre chose que le soulèvement de l'esprit réactionnaire contre le libre esprit de la grande cité révolutionnaire, un appel aux jalousies locales, à l'esprit étroit de ces masses rurales que leur ignorance et leur isolement font faciles à gouverner, c'est-à-dire à dominer.

« Il ne doit plus y avoir de capitale dans une république ! » disait Barbaroux dans la séance du 30 octobre 1792. C'était la mort prochaines événements qui semblent avoir eu le pressentiment de cette théorie. Qui osera donc s'appuyer sur les doctrines de la démocratie pour étrangler la démocratie, à interpréter les principes de la liberté de manière à en tirer la suppression de la liberté.

Ils n'en étaient pas là sans doute ; mais ce ne sont pas moins ces paroles imprudentes et ces rancunes qui les firent accuser de fédéralisme. Fédéralistes, ils ne l'étaient pas dans le sens du démembrement, mais plusieurs d'entre eux, comme Brissot, l'étaient bien réellement par le fond de leurs pensées, les autres par leurs tendances et l'aveuglement de leurs rancunes.

Leur jeunesse, leurs talents, leur éloquence et leur courage sont dignes d'admiration, comme leur destinée tragique est digne de pitié. Jamais on ne regrettera assez cette scission fatale. Mais si l'on s'en tient au point de vue purement politique, on ne peut s'empêcher de remarquer que les historiens qui jugent les *girondins* avec la plus grande tendresse et de partialité n'hésitent néanmoins à les condamner dans leurs conclusions. Ainsi M. de Lamartine déclare « qu'entre les deux factions, ces hommes du rôle, la France, reconquise par la contre-révolution et dévorée par l'anarchie, eût bientôt cessé d'exister, et comme république et comme nation. » M. Thiers a dit pour sa part : « Nous aurions voté contre eux. » La politique *girondine*, aux premiers mois de 1793, était impuissante, aveugle ; elle eût perdu la France.

Girondins (HISTOIRE DES), ouvrage de Lamartine (Paris, 1847, 8 vol. in-8o). (*V.* quand poète était-il doublé d'un grand historien ? C'est l'opinion de ses admirateurs à outrance ; mais nous croyons que c'est une erreur. Une grande illusion des hommes de notre temps, et de l'auteur des *Méditations* en particulier, c'est de croire que toutes les aptitudes sont sœurs, qu'un grand artiste peut faire un homme d'État, qu'un grand poète peut aborder tous les genres littéraires. L'erreur est double dans ce cas, rien n'est moins assuré que le talent poétique, rien n'est personnel comme le talent de l'historien ; l'un n'est fait que pour émouvoir, l'autre ne sait que chanter. Donc il fallait s'y attendre : l'*Histoire des girondins* n'est pas une histoire, c'est un poème. Elle a du poème, en effet, la richesse du style, l'intérêt dramatique, la liberté d'allure, mais aussi la disproportion au point de vue historique, la préoccupation du pittoresque, qui écourte ou supprime les événements prosaïques et donne une importance exagérée aux anecdotes poétiques. On ne doit donc pas, en ouvrant l'*Histoire des girondins*, s'attendre à une de ces graves lectures qui éclairent le passé par un habile groupement des faits et par la savante simplicité du récit ; mais si l'on n'a recherché, comme le poète lui-même, que la couleur quelquefois vraie, souvent fausse, toujours éclatante ; si l'on a voulu seulement voir agir et se mouvoir des hommes de chair et d'os ; si, en un mot, on s'est seulement promis une suite de drames pleins d'intérêt ; si l'on a voulu une action arrangée, charpentée comme celle d'une pièce de théâtre, on sera satisfait au delà même de ses espérances. Le livre de Lamartine est la plus irrégulière de toutes les histoires, mais le plus intéressant de tous les poèmes.

Du reste, tel qu'il est, histoire ou poème, ce livre a pour nous un mérite qui doit nous faire oublier tous ses défauts : il est nettement républicain. Et si l'on se rappelle qu'il a paru en 1847, c'est-à-dire un an avant la chute de la monarchie de Juillet ; si l'on se souvient de la popularité qu'il avait conquise à son auteur, du rôle que celui-ci a joué dans la révolution de Février, on sera contraint de reconnaître que l'*Histoire des girondins* a eu une très-grande influence sur ces événements et a puissamment préparé le triomphe définitif de la démocratie. Cela étant, à quoi bon se demander si l'auteur de l'*Histoire des girondins* a violé ou observé les convenances historiques ? La question littéraire est absolument primée par la question du progrès. L'*Histoire des girondins* est un livre intéressant ; mieux que cela, il est une bonne action. Nous ne voudrions pas en savoir davantage, si notre rôle de critique ne nous imposait le devoir de dire des vérités même inutiles. Lamartine s'est fait historien, force nous est de le juger à ce point de vue.

Un défaut capital dans l'*Histoire des girondins*, c'est certainement l'absence de ces recherches patientes, de ce travail préliminaire que réclame la gravité de l'histoire. M. de Lamartine ne l'a pas étudiée, il l'a improvisée. Il semble avoir voulu se presser pour rallier la jeunesse aux idées démocratiques, c'est-à-dire au triomphe du droit ; le but était noble, mais le moyen dangereux pour la réputation de l'écrivain. Du reste, comme nous l'avons dit, l'effet du livre a été immense. Avant la publication de l'*Histoire des girondins*, beaucoup de gens ne voyaient dans la Révolution de 1793 que le travail de la hache ; M. de Lamartine a su faire découvrir l'idée dont cette hache fut un jour l'instrument ; il lui a rendu sa valeur véritable : c'était un moyen d'action et non un but.

Ce qui ajoutait encore à l'impression produite par le livre, c'est que l'historien semblait exempt de parti pris ; son âme tendre de poète était passée tout entière dans son histoire, où elle chantait et pleurait tour à tour, ayant des larmes pour les victimes et pour les bourreaux. Il en verse de bien amères sur la mort de Mirabeau, car c'est là que commence son histoire. Nous assistons ensuite à la fondation de la République, au procès et à la mort du roi, aux luttes sanglantes de la Gironde et de la Montagne, enfin à cette crise de thermidor qui renversa avec Robespierre l'idée violente, mais pure, de la démocratie, pour lui substituer l'intrigue et la débauche, digne berceau du Directoire, qui devait aboutir au despotisme par le 18 brumaire.

Dans ce magnifique récit, il est fâcheux qu'on ait à relever quelques erreurs matérielles, explicables, mais non justifiées par la précipitation du travail. Indiquons quelques-unes de ces erreurs. L'auteur se trompe sur l'âge de la reine, sur la constitution de l'Allemagne, et, ce qui est plus grave, il invente en passant un margrave de Prusse. Il fait mourir sur l'échafaud des gens qui se sont paisiblement éteints dans leur lit, et prête des paroles éloquentes à des députés qui n'avaient jamais osé affronter la tribune.

Lamartine a rendu justice à plusieurs personnages de la Révolution, dont le rôle plein de grandeur, quoique souvent terrible, avait été méconnu par le haine des partis. Il nous a fait comprendre la valeur de Danton, et nous a révélé le profond génie politique, le grand citoyen sous le tribun et l'agitateur populaire.

Quant à l'idée qui domine cette histoire, elle ne se révèle qu'à la conclusion. L'auteur, dans le cours de ses récits, se montre tour à tour girondin et montagnard ; mais la grande idée de l'unité de la patrie l'emportent à la fin ; il avoue nettement ses sympathies pour la Convention. Son livre, « c'est, dit Pascal Duprat, Vergniaud réconcilié avec Robespierre. » Chateaubriand ajoute : « Il a tué la guillotine. » Sous *l'amertume* de ce mot de l'auteur des *Martyrs*, il est facile de saisir une grande vérité : un historien est compris la Révolution ; Lamartine l'a sentie.

Girondins (LES), chant patriotique intercalé par MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet dans leur drame intitulé : le *Chevalier de Maison-Rouge*, représenté au Théâtre-Historique en 1847. La musique est de M. A. Varney (v. pour l'origine du refrain *Mourir pour la patrie*, et les détails, l'art. CHEVALIER DE MAISON-ROUGE dans ce dictionnaire). Aux deux strophes de la pièce, qui excitèrent l'enthousiasme des combattants de Février 1848, un poète anonyme ajouta, sur les barricades peut-être, celles qui suivent :

Frères, pour une cause sainte,
Quand chacun de nous est martyr,
Ne proférons pas une plainte,
La France un jour doit nous bénir.
Mourir pour la patrie ! (*bis*)
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. (*bis*)

Du Créateur de la nature
Bénissons encor la bonté,
Nous plaindre serait une injure,
Nous mourons pour la liberté
Mourir pour la patrie ! (*bis*)
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. (*bis*)

Ces paroles ont été conservées par le peuple vainqueur et chantées avec celles de MM. Alex. Dumas et Maquet. Elles figurent maintenant dans les recueils spéciaux sous la signature de ces derniers, dont le chant a eu cette bonne fortune de faire son tour de France comme une nouvelle *Marseillaise*.

GIRONE, autrefois *Gerunda*, appelée *Gerona* par les Espagnols, ville forte d'Espagne, ch.-l. de la province de son nom, à 90 kilom. N.-E. de Barcelone, à 64 kilom. S.-O. de Perpignan, à l'embouchure de l'Ombar dans le Ter ; 16,000 hab. Evêché suffragant de Tarragone ; collége, autrefois université ; séminaire ; bibliothèque. Fabriques de lainages, toiles, papier, savon, cirage. Commerce de fer, bestiaux, vin, huile, etc. La ville de Girone s'étend sur le versant et au pied d'une montagne escarpée ; sa partie basse est traversée par le Ter, qui y reçoit l'Ombar ; la ville haute ou la ville proprement dite, quoique assez bien bâtie, est triste et monotone ; les rues en sont étroites et tortueuses, mais propres et bien pavées. Elle est entourées de remparts en bon état, flanqués de bastions et défendus par plusieurs forts dont le plus important, appelé Mont-Jouy, occupe le sommet de la montagne. La partie basse, ou faubourg de Mercadal, communique à l'autre par deux ponts, dont l'un en pierre et l'autre en bois ; elle est aussi entourée de remparts, flanqués de deux tours rondes.

Girone, autrefois le chef-lieu d'une principauté, a soutenu deux sièges mémorables ; le premier en 1285 contre Philippe le Hardi et le second en 1809 contre le général Gouvion Saint-Cyr. Ce dernier, qui a duré sept mois et cinq jours, a coûté, dit-on, de 15,000 à 16,000 hommes aux assaillants, et de 9,000 à 10,000 soldats à l'armée espagnole. « La faim seule a réduit Girone, » a dit un écrivain français.

L'édifice le plus remarquable de la ville est la cathédrale. « Par ses vastes dimensions, la solidité de sa construction et la délicatesse de ses sculptures, la cathédrale, dit M. Germond de Lavigne (*Itinéraire de l'Espagne*), est l'un des édifices religieux les plus complets que possède la Catalogne. On ne peut pas dire cependant que l'aspect extérieur en soit gracieux ; la façade présente un grand mur plat en pierres de taille à assises régulières, sur lequel semble plaqué, ou même peint en grisaille, tant il a peu de relief, un frontispice moderne et gréco-romain à trois étages. Ce frontispice, est flanqué à droite et à gauche de deux constructions également plaquées.. Sur le côté droit monte une grosse tour octogone avec campanile en retraite surmonté d'un petit dôme. Ce qui réduit encore l'aspect de cette façade, c'est le développement monumental de l'escalier qui la précède. L'intérieur est plus digne de la renommée qu'on a faite à la cathédrale. Il forme une nef unique de 23 mètres de largeur et d'une longueur de 62 mètres, dont la belle perspective est malheureusement gênée par le chœur, entouré d'une clôture pleine, sans aucun ornement. A la hauteur du sanctuaire s'élèvent d'immenses piliers d'une grande légèreté, formés de colonnettes presque détachées les unes des autres, et qui séparent le sanctuaire de l'abside, autour de laquelle s'ouvrent de nombreuses chapelles. On remarque dans cette partie de l'église plusieurs tombeaux : au-dessus de la porte de la sacristie, celui de don Ramon Berenguer, comte de Barcelone, surnommé Cap de Estopa ; en face, à égale hauteur, celui de sa femme ; dans le sanctuaire, la tombe de l'un des évêques de Girone, don Berenguer Angelosa ; dans la chapelle de San-Pablo, un beau monument du XVe siècle, portant la statue en pierre de don Bernardo de Pau, l'un des fondateurs de la cathédrale. Le maître-autel est, par sa richesse et son ancienneté, l'œuvre d'art la plus curieuse de cette église ; c'est un ensemble d'or, d'argent, d'émaux, de pierres précieuses, de figurines et de scènes sacrées, qui échappe à la description. Il est surmonté d'une espèce de dais ou de pavillon oriental en argent, supporté par quatre colonnettes recouvertes du même métal, qui ajoutent à l'originalité de l'œuvre. On signale, parmi les richesses du trésor de l'église, une *Bible* du XIIIe siècle sur vélin, d'une grande richesse d'écriture, d'enluminure et de dessin, qui a appartenu au roi de France Charles V. » Nous signalerons encore la collégiale de San-Felix, dont le clocher octogone est couronné par une flèche élégante et élancée ; les anciennes églises de Sainte-Lucie et de Saint-Pierre, et un couvent de capucines, dans lequel se voit un petit monument arabe finement travaillé.

GIRONI (Robustien), bibliographe italien, né à Gonzaola (Lombardie) en 1769, mort à Milan en 1838. Il était prêtre et appartenait à l'ordre des oblats de Saint-Ambroise et de Saint-Charles. La bibliothèque de Brera lui doit en grande partie son état florissant, et il usa de la faveur dont il jouissait auprès du gouvernement autrichien pour la faire restaurer, agrandir et enrichir. Censeur de la presse sous le gouvernement autrichien, il s'attira la haine des libéraux, qui voyaient en lui un serviteur de l'Autriche, et celle des espions du gouvernement, qui ne lui pardonnaient pas la largeur d'idées et l'indulgence qu'il apportait dans l'exercice de ses fonctions. Il prit part à la publication du recueil milanais des *Classiques italiens*, et écrivit le texte du grand ouvrage du graveur Bisi : *Pinacothèque du palais royal des sciences et des arts de Milan* (Milan, 1812). Il donna aussi les *Eléments du devoir de l'homme, à l'usage de la seconde classe des écoles normales, etc.* (1813), ainsi que plusieurs savantes dissertations ; publia un *Choix de nouvelles des écrivains italiens les plus élégants* (Milan, 1813), et fut l'un des collaborateurs de l'ouvrage publié par J. Ferrario, *Costume antico et moderno*, dans lequel il traita la partie de la Grèce. Enfin, il fut le principal rédacteur et le directeur de la *Bibliotheca italiana*, qui fut pendant longtemps l'une des meilleures revues de la péninsule. Nous citerons encore parmi ses écrits : *Essai sur l'architecture des Grecs* (1821) ; *Essai sur la musique des Grecs* (1822) ; *Essai sur le théâtre des Grecs* (1824).

GIRONILLE s. f. (ji-ro-ni-lle ; *ll* mll.). Bot. Nom vulgaire de la caucalide, genre d'ombellifères.

GIRONNÉ, ÉE (ji-ro-né) part. passé du v. Gironner. Arrondi : *Coupe* GIRONNÉE.

— Constr. *Marche gironnée*, Marche qui a la forme de celles d'un escalier tournant. ‖ *Tuile gironnée*, Tuile plus étroite par l'un de ses bouts.

— Blas. Se dit de l'écu, quand il est divisé en huit parties triangulaires égales entre elles, dont les pointes se réunissent au centre et dont les émaux sont alternés : *De Cugnac de Dampierre :* GIRONNÉ *d'argent et de gueules.* ‖ *Mal gironné*, Se dit lorsqu'il y a plus ou moins de huit parties, ce qui est assez rare : *Mougin :* MAL GIRONNÉ *de sable et d'argent de six pièces.* ‖ s. m. Ecu gironné : GIRONNÉ *de huit, de six, de dix, de douze.*

GIRONNER v. a. ou tr. (ji-ro-né — rad. *giron*). Techn. Arrondir, en parlant d'un ouvrage d'orfévrerie : GIRONNER *une coupe.*

GIRONS (SAINT-), ville de France (Ariége), ch.-l. d'arrond., à 44 kilom. O. de Foix ; pop. aggl., 3,570 hab. — pop. tot., 4,745 hab. Tribunal de 1re instance, justice de paix, collége communal, école professionnelle. Fabriques d'étoffes de laine, de toile, de lin, etc. Papeterie, scieries de marbre.

Cette petite ville, agréablement située à la jonction du Lez et du Salat, possède deux beaux ponts en marbre sur le Lez ; un beau clocher, dont la forme est élégante et hardie ; un ancien château, occupé aujourd'hui par le palais de justice et les prisons, et une jolie promenade.

GIROSELLE s. f. (ji-ro-zè-le). Bot. Nom vulgaire du genre PODOCATHÈME.

GIROT-POUZOL, avocat à Riom. Il avait adopté avec enthousiasme les idées de la Révolution et fut envoyé en 1789 à l'Assemblée constituante par la sénéchaussée de Riom. En 1792, il entra à la Convention comme représentant du Puy-de-Dôme. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix ; se ramena plus tard parmi les réactionnaires thermidoriens, fit partie du conseil des Anciens, puis de celui des Cinq-Cents, se montra favorable à l'attentat du 18 brumaire, entra au Corps législatif, dont il cessa de faire partie en 1803. Il n'a plus reparu depuis sur la scène politique.

GIROT-POUZOL (Pierre-Antoine), homme politique français, né à Issoire (Puy-de-Dôme), en 1794, mort en 1858. Il était fils du précédent. Député de Clermont-Ferrand, de 1830 à 1834, il fit partie du centre gauche. Après 1848, il fut envoyé à la Constituante puis à la Législative. Le coup d'Etat du 2 décembre coupa court à sa carrière politique. — Son fils a été député de la 7e circonscription du Puy-de-Dôme, de 1865 à 1869.

GIROU s. m. (ji-rou). Bot. Nom vulgaire du gouet ou pied-de-veau, dans le Poitou.

GIROU, rivière de France. V. GIRON.

GIROU DE BUZAREINGUES (Louis-François-Charles), agronome et physiologiste français, correspondant de l'Institut (1826), né à Saint-Geniez (Aveyron) en 1773, mort en 1856. Il servit dans l'arme du génie, assista à la prise de la Bastille, fit la première campagne d'Italie, puis se retira dans ses terres pour se livrer à la pratique de l'agriculture et à l'élève du bétail, deux branches auxquelles ses expériences ont fait faire des notables progrès. Il est l'inventeur du micromètre destiné à mesurer la finesse des laines. On a de lui de nombreux écrits dont les principaux sont : *Essai sur les mérinos* (1812, in-8o) ; *Mémoire sur la distribution et les rapports des deux sexes en France* (1828, in-8o) ; *De l'utilité d'abolir la peine de mort* (1830) ; *Morale physiologique* (1837, in-8o) ; *De la nature des êtres* (1840, in-8o) ; *Marie*, ou *De l'éducation des filles* (1841, in-8o) ; *De l'éducation des garçons* (1845) ; *Sur le mécanisme des sensations, des idées et des sentiments* (1848) ; *Physiologie agricole* (1849, in-8o) ; *Précis de morale* (1852), etc. Girou de Buzareingues a publié, en outre, des brochures et un nombre considérable de mémoires intéressants sur des questions d'agriculture, d'anatomie et de physiologie animale et végétale dans les *Annales des sciences naturelles*, dans les *Annales d'agriculture*, dans la *Revue médicale*, dans le *Journal de physiologie*, etc. Nous citerons notamment : ses *Observations sur l'influence*